

**Procès-verbal de la
séance du 3 juin 2024**

Convocation, le 28 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre le trois juin à 20 heures le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jack LELEGARD, Maire.

PRESENTS : Mmes Cécile ETIENNE, Anne JORAM, Véronique LABICHE et Janine LETESSIER

MM. Christian BEAUQUET, Michel BERTIN, Olivier LEBRUN, Jack LELEGARD, Philippe LETENNEUR et Didier QUESNEL

ABSENTS :

Mme Jennifer LAPIE (procuration à M. Jack LELEGARD)

M. Patrick NIOBEY (procuration à M Christian BEAUQUET)

M. Thierry RACINE

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Anne JORAM

✓ **Décision modificative n°1 au budget primitif**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'autoriser la décision modificative N°1 du budget principal 2024 afin d'équilibrer les opérations d'ordre budgétaire

- D 615221 + 19 932.00
- D 023 - 19 932.00
- R 021 - 19 932.00
- R 2804182 – 040 + 19 932.00

Le conseil municipal ayant entendu l'exposé, à l'unanimité, approuve la décision modificative n°1 conformément au descriptif ci-dessus.

✓

✓ **Décision modificative n° 2 au budget primitif**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'autoriser la décision modificative N°2 du budget principal 2024 pour prévoir des opérations patrimoniales pour neutraliser des opérations précédemment passées

- D 212-041 + 60 000.00
- R 2216-041 + 60 000.00

Le conseil municipal ayant entendu l'exposé, à l'unanimité, approuve la décision modificative n°2 conformément au descriptif ci-dessus.

✓ **Plan d'adressage**

L'établissement d'un plan d'adressage de la commune (dénomination des voies et des lieux-dits, numérotation des constructions), en perspective d'une meilleure identification des voies, lieux-dits, habitations et lieux d'intérêts, revêt un intérêt majeur. Il améliore les services aux citoyens et aux entreprises : intervention des secours, livraison du courrier, raccordement à la fibre optique, etc.

Lors de sa séance du 2 octobre 2023, le conseil municipal a autorisé l'engagement des démarches préalables à la mise en œuvre de la dénomination des voies et lieux-dits et de la numérotation des constructions.

Le travail engagé a abouti à l'établissement d'une liste de propositions de dénomination des voies communales et des lieux-dits, sur laquelle il vous est proposé de vous positionner.

Vu,

- *Le code général des collectivités territoriales et, notamment, ses articles L. 2121-29 et L. 2121-30,*
- *La délibération du 2 octobre 2023 par laquelle le conseil municipal a validé le principe de procéder à la dénomination des voies et des lieux-dits et à la numérotation des constructions de la commune d'une part, et autorisé l'engagement des démarches préalables à leur mise en œuvre d'autre part.*

Il est proposé au conseil municipal :

- *D'adopter et de valider les dénominations des voies et lieux-dits suivantes, telles que présentées dans le tableau et sur la carte, en annexe de la présente délibération ;*
- *D'autoriser le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

✓ **Questions diverses**

Néant

La séance est levée à 21 heures 45.

Plan d'adressage de

Longueville

INSEE commune 50277

Nom actuel	Correspondance carte	Typologie	Article	Libellé	Dénomination de voie proposée	Conservation du lieu-dit	Nom du lieu-dit
La Croix au Sage	1	Rue	de la	Croix au Sage	<i>Rue de la Croix au Sage</i>	non	
Rue des Homelets	2	Rue	des	Homelets	<i>Rue des Homelets</i>	non	
Impasse des Homelets	3	Impasse	des	Homelets	<i>Impasse des Homelets</i>	non	
Rue de l'Épine	4	Rue	de l'	Épine	<i>Rue de l'Épine</i>	non	
La Méquinerie	5	Impasse	du	Village aux Roux	<i>Impasse du Village aux Roux</i>	oui	La Méquinerie
La Cointerie		Impasse	du	Village aux Roux	<i>Impasse du Village aux Roux</i>	oui	La Cointerie
Le Village aux Roux	6	Chemin	du	Village aux Roux	<i>Chemin du Village aux Roux</i>	non	
La Livonnière	7	Impasse	de la	Livonnière	<i>Impasse de la Livonnière</i>	non	
Le Bourg Vigny	8	Route	du	Bourg Vigny	<i>Route du Bourg Vigny</i>	non	
La Bretonnière	9	Impasse	de la	Bretonnière	<i>Impasse de la Bretonnière</i>	oui	
Le Fouquet	10	Route	de la	Bigoterie	<i>Route de la Bigoterie</i>	oui	Le Fouquet
La Bigoterie		Route	de la	Bigoterie	<i>Route de la Bigoterie</i>	oui	
Bourg Vigny	11	Impasse	du	Bourg Vigny	<i>Impasse du Bourg Vigny</i>	non	
La Fissadamerie	13	Impasse	de la	Fissadamerie	<i>Impasse de la Fissadamerie</i>	non	
Girard Desprairies	16	Impasse		Girard Desprairies	<i>Impasse Girard Desprairies</i>	non	
Paradis	17	Impasse	du	Paradis	<i>Impasse du Paradis</i>	non	
Duguesclîn	18	Chemin		Duguesclîn	<i>Chemin Duguesclîn</i>	non	
Vassourie	20	Route	de la	Vassourie	<i>Route de la Vassourie</i>	non	
La Meauffre	20	Route	de la	Vassourie	<i>Route de la Vassourie</i>	oui	La Meauffre
Village Félicie	20	Route	de la	Vassourie	<i>Route de la Vassourie</i>	oui	Village Félicie
Village Félicie	23	Route	du	Boscq	<i>Route du Boscq</i>	oui	Village Félicie
Le Boscq	24	Route	du	Boscq	<i>Route du Boscq</i>	oui	
Le Closet	25	Impasse	du	Closet	<i>Impasse du Closet</i>	oui	
Essaix	26	Impasse	des	Essaix	<i>Impasse des Essaix</i>	oui	
La Livonnière	27	Chemin	de la	Livonnière	<i>Chemin de la Livonnière</i>	non	
La Croix d'Any	28	Chemin	de la	Croix d'Any	<i>Chemin de la Croix d'Any</i>	non	
Village de l'École	29	Impasse	du	Boviduc	<i>Impasse du Boviduc</i>	oui	Village de l'École
Rue des Entreprises	30	Rue	des	Entreprises	<i>Rue des Entreprises</i>	non	
Rue du moulin	32	Rue	du	Moulin	<i>Rue du Moulin</i>	non	
Chemin des Bascheries	33	Chemin	des	Bascheries	<i>Chemin des Bascheries</i>	non	
Bois	35	Chemin	des	Homelets	<i>Chemin des Homelets</i>	non	
Chemin du Halot	37	Chemin	du	Halot	<i>Chemin du Halot</i>	non	
	38	Chemin	de l'	Aumône	<i>Chemin de l'Aumône</i>	non	
Rue de la Croix	39	Rue	de la	Croix	<i>Rue de la Croix</i>	non	
Rue du Pont-Cé	40	Rue	du	Pont-Cé	<i>Rue du Pont-Cé</i>	non	
Rue de la Pierre Aiguë	41	Rue	de la	Pierre Aiguë	<i>Rue de la Pierre Aiguë</i>	non	
Rue des Écoliers	42	Rue	des	Écoliers	<i>Rue des Écoliers</i>	non	
La croûte	43	Chemin	de la	Vassourie	<i>Chemin de la Vassourie</i>		
Rue des Goëmonniers	44	Rue	des	Goëmonniers	<i>Rue des Goëmonniers</i>	non	
côte à la rose	45	Chemin	de la	Côte à la Rose	<i>Chemin de la Côte à la Rose</i>	non	
Rue du Halot	47	Rue	du	Halot	<i>Rue du Halot</i>	non	
Chemin de la Souquetière	48	Impasse	de la	Souquetière	<i>Impasse de la Souquetière</i>	non	
Chemin de la Souquetière	49	Chemin	de la	Souquetière	<i>Chemin de la Souquetière</i>	non	
Chemin du Raciquot	50	Rue	du	Raciquot	<i>Rue du Raciquot</i>	non	
Rue des Côteaux	51	Rue	des	Côteaux	<i>Rue des Côteaux</i>	non	
Rue de Sainte-Brelade	52	Rue	de	Sainte-Brelade	<i>Rue de Sainte-Brelade</i>	non	
Rue des Sources	53	Rue	des	Sources	<i>Rue des Sources</i>	non	
Rue du Menhir	54	Rue	du	Menhir	<i>Rue du Menhir</i>	non	
Impasse des Sources	55	Impasse	des	Sources	<i>Impasse des Sources</i>	non	
Impasse du Menhir	56	Impasse	du	Menhir	<i>Impasse du Menhir</i>	non	
	57	Chemin	du	Moulin	<i>Chemin du Moulin</i>	non	
Impasse du pont de Cé	58	Impasse	du	Pont-Cé	<i>Impasse du Pont-Cé</i>	non	
Impasse de la croix	59	Impasse	de la	Croix	<i>Impasse de la Croix</i>	non	
Le Closet	60	Chemin	du	Closet	<i>Chemin du Closet</i>	non	
Harot	61	Chemin	du	Harot	<i>Chemin du Harot</i>	oui	Maladrie
Allée des Clos	62	Allée	des	Clos	<i>Allée des Clos</i>	non	
	63	Passage	du	Menhir	<i>Passage du Menhir</i>	non	
	64	Chemin	de l'	Épine	<i>Chemin de l'Épine</i>	non	

